

Rattrapages L1 S2

Par **louise14**, le 14/10/2017 à 12:09

Bonjour,

Je sors de la fac en larmes parce que je vois que je n'ai validé aucune unité d'enseignement du second semestre (j'ai validé le premier) et il y a des notes que je ne comprends pas parce que ce sont les matières que j'avais le mieux préparées, du coup j'ai peur de rater mes rattrapages. Help...[smile17]

UE 1 : Droit des personnes et de la famille (5,50/20), TD (11), droit communautaire (12)

UE 2 : Droit constitutionnel (2/20), TD (13), systèmes politiques (10)

UE 3 : Histoire des institutions publiques (6/20) introduction à la science politique (14)

Par **Visiteur**, le 14/10/2017 à 12:19

Bonjour,

Et au premier vous aviez eu combien globalement ?

Ce qui est bizarre c'est que généralement c'est plutôt l'inverse qui se produit (des notes pourries au 1er et on se rattrape sur le second), mais ça peut varier selon les personnes. Je connais des gens qui sont passés en L2 en AJAC pour le second semestre de L1 (ce que je ne conseille pas bien sûr si vous êtes dans ce cas).

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/10/2017 à 12:34

Bonjour

Il ne faut surtout pas désespérer. Demandez à consulter vos copies pour comprendre ce qui s'est passé.

Par **louise14**, le 14/10/2017 à 12:53

J'avais eu 11 au premier.

Ce sont encore le droit civil et l'histoire qui posaient problème, je ne sais pas comment je vais faire pour réussir ces 2 matières aux rattrapages :/

Pour le droit constitutionnel j'avais tout appris pourtant, et je m'attendais à plus en droit communautaire:/. La consultation des copies est prévue mardi...

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/10/2017** à **13:40**

[citation] Pour le droit constitutionnel j'avais tout appris pourtant [/citation]

Certes, mais en droit contrairement à la rumeur très répandue il ne suffit pas de connaître ses cours par cœur pour réussir.

Tenez au courant lorsque vous aurez vu vos copies.

Par **louise14**, le **14/10/2017** à **13:47**

D'accord, merci !

Par **Visiteur**, le **14/10/2017** à **13:55**

2/20 en droit constitutionnel, ça sent le HS à plein nez, plus un manque de connaissances sur le sujet.

En civil, c'est certainement un manque de méthode.

Mais comme l'a dit Isidore, ne désespérez pas, il y a toujours une marge de progression.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/10/2017** à **14:03**

Oui c'est ce que j'ai pensé. Vous avez certainement dû faire un hors sujet pour avoir une note aussi basse. D'autant plus qu'en TD vous aviez réussi à avoir 13 ce qui est pas mal du tout. D'où l'intérêt de voir votre copie.

Par **louise14**, le **17/10/2017** à **13:49**

Bonjour

J'ai consulté ma copie en civil, (ils n'ont pas prévu la consultation des copies de droit constitutionnel). On avait eu un cas pratique et le professeur dit que mon travail était confus et

que je n'ai pas utilisé les bons articles pour répondre aux questions. Et les rattrapages sont pour mercredi (civil), vendredi (Constitutionnel) et Lundi (histoire).

Par **louise14**, le **17/10/2017** à **13:52**

En droit constitutionnel le sujet était "Le pouvoir constituant" mais je pense que mon plan correspondait plus au sujet "Le pouvoir constituant dérivé" ...

Par **Visiteur**, le **17/10/2017** à **14:43**

Bonjour,

En civil, revoyez la méthode du syllogisme pour les cas pratiques, et essayez de trouver les bons articles bien sûr.

Normalement si vous trouvez, les faits du cas doivent coller à l'article en question. C'est comme ça qu'on les applique, grossièrement.

Si une consultation générale en droit constit' n'est pas prévue, vous pouvez toujours demander une consultation individuelle en adressant un courrier à votre secrétariat. Demandez-leur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/10/2017** à **07:28**

Bonjour

Si je ne dis pas de bêtise la consultation des copies est même un droit de l'étudiant.